



Dossier

Cachan engagée pour la transition écologique

p. 8

Grand angle
La Biennale sous le prisme de l'enfance
P. 14

Mobilités douces
Résultats de l'enquête
P. 17

4 Instants choisis

8 Dossier

Cachan engagée pour la transition écologique

14 Grand angle

La Biennale sous le prisme de l'enfance

16 Actus

- 16 Participation – Concours photo : regards sur la ville
- 17 Déplacements – Résultats de l'enquête sur les mobilités douces
- 18 Campus de Cachan – Une nouvelle offre de formation industrielle
- 19 Vie scolaire – Restauration scolaire : vous avez la parole !
- 20 Petite enfance – La crèche Volti favorise l'insertion professionnelle des parents
- 21 Citoyenneté – À la Plaine, les élèves font loi
- 23 Vie associative – La Capoeira pour tous vous ouvre ses portes
- 24 Découverte – Rechargez vos batteries avec les Fills Monkeys !
- 25 Théâtre – Dans l'intimité d'une télévision française

26 Rencontre

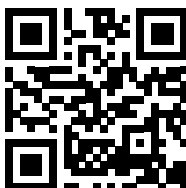
Michel Mahon, une vie dédiée à l'art

29 Tribunes

34 Vie pratique

L'actualité de la ville et vos démarches sur www.ville-cachan.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



LE MAG Cachan. Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Rédactrice en chef : Anne Bléger - Rédaction : Anne Bléger, Stéphanie Coye, Arnaud Vareilhias - Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - www.ville-cachan.fr - Courriel : communication@ville-cachan.fr - Maquette et mise en page : Pellicam SN - Impression : Périgraphic - Tirage : 16 500 exemplaires. Régie publicitaire : MICROS, 10 rue du Commandant-Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous le signaler : communication@ville-cachan.fr

LE MAG . Cachan - avril 2023 N° 335

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINT·ES À LA MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

2^e adjointe

Sandrine Churaqui

Solidarités et actions sociales, handicap, seniors

3^e adjoint

Julien Jabouin

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

4^e adjointe

Caroline Carlier

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

5^e adjoint

Mohammadou Galoko

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe

Laetitia Boutrais

Culture et patrimoine, déléguée aux quartiers Cité-Jardins et Ouest-Sud

7^e adjoint

Samuel Besnard

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

8^e adjoint

Dominique Lanoë

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

9^e adjointe

Céline Di Mercurio

Habitat et logement

10^e adjoint

Jacques Foulon

Développement économique

11^e adjointe

Katia Touchet

Petite enfance, déléguée au quartier La Plaine-La Prairie-Courbet

12^e adjoint

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

13^e adjointe

Maëlle Bouglet

Santé et qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

14^e adjointe

Christine Rescoussié

Vie associative, relations internationales et jumelage

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

David Petiot

Énergies et mobilités

Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

Sylvie Darracq

Collèges

Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

Yseline Fourtic Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Lionel Jeanjean

Bénévolat

Pour rencontrer vos élu·es : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



Chères Cachanaises, Chers Cachanais,

Le 14 avril prochain, une étape supplémentaire sera franchie pour le campus de Cachan avec le lancement des travaux du centre de formation aux métiers industriels et numériques du Groupe des industries métallurgiques (GIM). Après les arrivées récentes d'aivancity Paris-Cachan, école de l'intelligence artificielle et de l'EPF, école d'ingénieur-es généralistes, c'est toute une offre de formation renouvelée et de qualité qui se met progressivement en place en complément de celle déjà existante. Le résultat d'un long combat mené par la Ville pour maintenir la vocation étudiante de Cachan en concertation avec les Cachanais-es, suite au départ de l'École normale supérieure (ENS). Projet d'importance, le réaménagement du site de 11 hectares prévoit aussi la création de cheminements piétons et d'espaces verts avec un bois classé, la rénovation du Crous pour en faire un véritable lieu de vie, ainsi que la création d'une Maison des associations et des initiatives citoyennes. Enfin, le campus de Cachan accueillera des logements et des commerces.

La Ville est également très attentive à préserver son patrimoine paysager. C'est tout l'enjeu des actions qu'elle mène à l'image du verger urbain du square René Louis-Lafforgue inauguré l'an passé, des aménagements paysagers du parc Raspail et des abords de l'hôtel de ville, de la création d'une haie comestible sur 20 mètres avec la participation des enfants des accueils de loisirs ou encore de la politique de plantations d'arbres et de végétaux menée dans tous les quartiers. Prochainement, nous aurons d'ailleurs le plaisir d'inaugurer la première tranche d'aménagement de la Coulée verte située entre la RN 20 jusqu'au pont du Loing. Un projet très attendu qui s'inscrit

en droite ligne de nos efforts qui ont été récompensés par l'obtention du label quatre fleurs "Villes et villages fleuris". Plus largement, la Ville accorde une attention particulière au respect des zones végétales en milieu urbain. Dans cette perspective, la création d'une forêt urbaine au jardin panoramique, le développement d'un projet d'agriculture urbaine, la réouverture de la Bièvre sur le jardin du Vallon ou encore la lutte contre les îlots de chaleur sont autant d'exemples de projets que nous menons. Cet effort se conjugue également avec celui porté par les habitant-es et les associations qui œuvrent au quotidien pour favoriser la transition écologique comme en témoigne le dossier de ce mois que je vous invite à lire.

Le projet de la régie publique des eaux de la Seine et de la Bièvre qui réunit neuf communes, dont Cachan, avance. Après avoir obtenu l'adhésion des habitant-es concerné-es lors d'une votation citoyenne, vous êtes à nouveau sollicité-es pour choisir le nom de la future régie avant le 21 avril sur le site Grandorlyseinebievre.fr > Au quotidien > eau potable. N'hésitez pas à participer !

Avec l'arrivée du printemps, je me réjouis de vous retrouver prochainement aux différents rendez-vous de notre ville. Je sais combien ces moments de convivialité et de partage sont attendus par toutes et tous.

Bien fidèlement,

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan



JOURNÉE DE PRÉVENTION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le 1^{er} mars, la Ville a organisé une journée de prévention routière en partenariat avec l'auto-école EFR Cachan et le cinéma La Pléiade. Une occasion pour les Cachanais-es de réviser le code et d'être sensibilisé-es au danger des conduites à risques.

© Henri Perrot

FORUM DES MÉTIERS DE DEMAIN

La 14^e édition du Forum des métiers de demain s'est tenue le 9 mars à l'École d'ingénieur-es généralistes et durables (EPF). Hélène de Comarmond, maire de Cachan, Mohammadou Galako, adjoint à la maire chargé de la Jeunesse, de l'emploi et de l'insertion professionnelle et Éric Savattero, directeur du campus de Paris-Cachan ont chaleureusement remercié les bénévoles. Sur les divers stands, les jeunes Cachanais-es ont pu rencontrer les entreprises et les centres de formation. L'opportunité de s'informer, d'obtenir un stage ou de décrocher un entretien afin de mieux envisager leur avenir professionnel.



© Henri Perrot

© Henri Perrot

BOURSE AUX VÊTEMENTS

La traditionnelle bourse aux vêtements de printemps, organisée par des bénévoles à la grange Gallieni, s'est tenue les 17, 18 et 19 mars, en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan et de Christine Rescoussié, adjointe à la maire en charge de la Vie associative.



© Henri Perrot

COMMÉMORATION DU 19-MARS 1962

Le dimanche 19 mars, lors de la Journée nationale du souvenir, les élu-es du conseil municipal et le Comité d'entente des associations d'Anciens combattants se sont recueilli-es devant la stèle du 19-Mars pour rendre hommage à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ainsi que des victimes des combats en Tunisie et au Maroc.



© Henri Perrot



© Henri Perrot

L'AVENTURE DU CARNAVAL

Le 25 mars, pirates, aventurier-es, explorateur-trices et chasseur-euses de trésors ont investi les rues de Cachan pour fêter l'arrivée du printemps lors du traditionnel carnaval sur le thème de l'aventure. Pendant le défilé, les enfants ont eu la joie de présenter les décors et costumes qu'ils ont créés avec les animateur-trices des accueils de loisirs ! Le parcours s'est clôturé au parc Raspail par un temps festif et musical, ponctué de chorégraphies, à l'initiative des accueils de loisirs maternels et élémentaires.



© Henri Perrot



© Henri Perrot



© Tom Chevallier



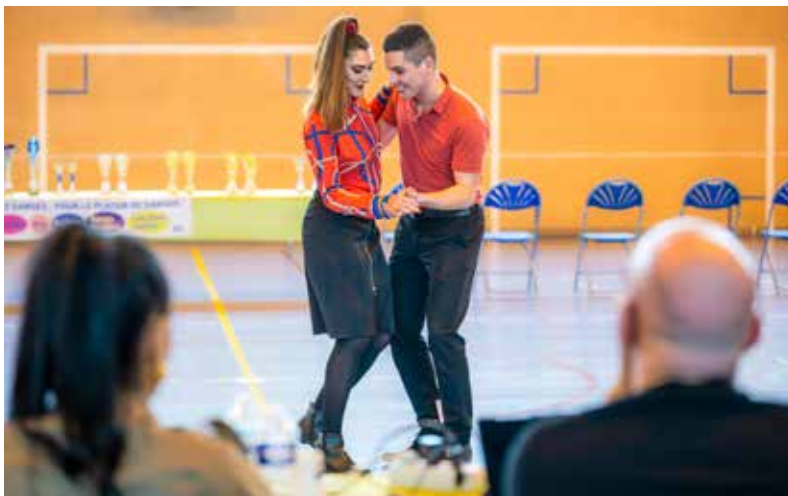
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Tout au long du mois de mars, la Ville et ses partenaires ont organisé plusieurs événements autour de la Journée internationale des droits des femmes. Spectacles, concerts, lectures et animations, ont été l'occasion de réaffirmer l'engagement de Cachan pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

© Henri Perrot

COMPÉTITION RÉGIONALE DE DANSE

Le dimanche 26 mars, lors du 5^e Challenge Rock swing de Cachan, organisé au gymnase Jesse Owens, les équipes en compétition d'Ola Rock sont arrivées en tête du classement dans de nombreuses catégories. Rock'n Roll et Boogie, Rock acrobatique, Lindy Hop, Salsa et Bachata, il y en avait pour tous les goûts.



© Henri Perrot



© Henri Perrot

CONCERT CARITATIF DE MADIA

Pour son concert caritatif annuel, organisé le 25 mars à l'EPF, l'association Madia a invité le groupe de jazz Big Band Jazzissy. Une belle façon de récolter des fonds pour l'éducation et la santé des enfants démunis à Madagascar.

PLONGÉE SCÉNIQUE AVEC MOBY DICK

Le 24 mars, la compagnie Plexus Polaire a présenté *Moby Dick*, un spectacle de marionnettes adapté du roman d'Herman Melville, qui a plongé les Cachanais-es au cœur de l'océan.



© Henri Perrot

CINÉ-CONCERT

Le 23 mars, les élèves du pôle Jazz du conservatoire à rayonnement départemental de Cachan ont accompagné la projection des films muets de Buster Keaton, Mack Sennett ou encore Roscoe Arbuckle au cinéma La Pléiade. Un retour aux sources immersif de ce qu'a été le cinéma à ses débuts.



© Henri Perrot



© Michel Aumetier

COURANT D'ART

Du 28 février au 7 avril, les artistes des associations L'atelier d'argile et Arts plastiques de Cachan ont présenté leurs œuvres à la galerie du théâtre Jacques Carat. Une exposition soutenue par la Ville qui permet de valoriser les pratiques artistiques amateurs.

L'édition 2022 du Jour de la Terre a rassemblé de nombreuses associations engagées pour la transition écologique.



© Henri Perrot

Cachan engagée pour la transition écologique

La Ville, les collectifs d'habitant·es et les associations sont autant de forces vives qui agissent au quotidien pour préserver l'environnement et inventer des modes de vie plus vertueux.

Les habitant.es, en lien avec l'association CompostTerre mélangent régulièrement le compost afin de favoriser la décomposition des biodéchets.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'écocitoyenneté, une conviction cachanaise

À l'occasion de la Journée internationale de la Terre, qui aura lieu le 22 avril prochain, nous vous invitons à découvrir les actions de celles et ceux qui s'engagent à Cachan pour encourager la transition écologique face au réchauffement climatique.

À Cachan, plus d'une trentaine d'associations et collectifs d'habitant.es se mobilisent pour la transition écologique.

Les économies d'énergie, une meilleure gestion des déchets, le respect de la faune et la flore, l'économie circulaire, une alimentation privilégiant les circuits courts et les produits issus de l'agriculture écoresponsable, sont autant d'actions à mener pour lutter contre le dérèglement climatique et préserver la planète. À Cachan, plus d'une trentaine d'associations cachanaises et de collectifs d'habitant.es se mobilisent au quotidien, avec le soutien de la Ville, pour la transition écologique. Ce concept, imaginé par le britannique Rob Hopkins, à l'initiative du mouvement international des villes en transition, promeut un nouveau modèle qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre-ensemble pour apporter une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux. L'engagement dans cette démarche exige des échanges, des débats et des idées pour proposer

des solutions concrètes aux enjeux environnementaux qui sont les nôtres.

Agir maintenant pour la planète

Les espèces en voie de disparition, l'augmentation des températures, l'érosion des sols... les signaux d'alerte sont nombreux. « Les scientifiques le répètent, la prochaine décennie va être décisive pour préserver l'habitabilité de notre planète tout en réduisant les inégalités, rappellent en chœur Jacques Salzer, Agnès El Haïk, Bertrand Moricet, Christine Blondel et Erwan Caro, membres de l'association Cachan en Transition. La transition écologique et solidaire passe par une profonde modification des modes de vie : se nourrir, se loger, se déplacer ou encore se vêtir... Toutes les habitudes de consommation sont concernées ». En effet, les défis à relever sont de taille, tant au niveau mondial, national que local. « La transition écologique doit se faire à tous les plans et de façon concertée, confirme Julien Jabouin,

Le stand des ami.es de Coquelicoop lors du Jour de la Terre en 2022.

© Michel Aumercier



adjoint à la maire chargé de la Transition écologique, au défi climatique, à la nature en ville et aux déchets. *L'État doit impulser les changements à faire en profondeur, ce qui nécessite des actions fortes et radicales, tout comme les collectivités à l'échelle locale* ». Aux côtés des pouvoirs publics, les citoyen-nés ont également un rôle à jouer, notamment dans les choix qu'ils font au quotidien. Et ils l'ont bien compris. Afin de rendre leurs actions plus efficaces encore, ils n'hésitent pas à se regrouper au sein d'associations ou de collectifs pour mener des projets conjointement.

Des actions concrètes


« Face aux signaux d'alerte, anxio-gènes, on n'échappe pas au pessimisme, confie Christine Blondel, de l'association Val-de-Bièvre à Vélo, également membre

de Cachan en Transition. *Néanmoins, pour agir, il faut de l'optimisme, se rencontrer et partager ses idées, expériences et bonnes pratiques* ». Pour cela, les habitant-es instaurent régulièrement des moments de convivialité et d'échanges où les projets prennent vie. Par exemple, lors d'un temps festif entre voisin-es, Corinne a appris qu'elle pouvait calculer son bilan carbone sur le site nosgestesclimat.fr et, lors de la Journée de la terre l'an passé, elle a participé à une fresque du climat, animée par Carnouplanète. « On ne peut plus rester au stade de la lecture des articles sur l'environnement. Il est urgent d'apporter des solutions concrètes », insiste cette écocitoyenne convaincue. Quant à Alix, elle a décidé d'intégrer l'Amap K'champs pour acheter ses légumes et fruits issus d'une agriculture bio de proximité. Loin

des grands discours, les idées, souvent les plus simples, ont un impact immédiat. C'est ce qui anime un grand nombre d'habitant-es aujourd'hui. Au sein des jardins partagés de la Pitancerie et de la Fontaine couverte, des Cachanais-es travaillent ensemble la terre, sans recours aux pesticides. Ils souhaitent ainsi redonner toute sa place à la nature en ville. « On récupère le compost mûr, un engrais naturel donné par CompostTerre, et on le répartit sur nos parcelles », expliquent Josiane Everaert et Olivier Rakotozafy des Jardins partagés pour souligner que l'entraide entre associations fonctionne à merveille. « C'est l'avantage de l'économie circulaire, surenchérit Chantal André de CompostTerre. Les biodéchets que nous collectons dans nos bacs à compost profitent ainsi aux plantations et permettent de réduire les déchets de nos poubelles ». La concertation est aussi un autre outil dont s'emparent les habitant-es pour agir, comme lors de l'enquête Mobilités douces menée par la Ville auprès des Cachanais-es en mars dernier. « Nous avons été nombreux à suggérer des améliorations afin de favoriser la pratique du vélo à Cachan et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre, précise Jacques

CACHAN EN TRANSITION

Depuis janvier 2023, les associations engagées dans la transition écologique se sont rassemblées au sein de Cachan en Transition. « L'objectif de ce regroupement est de donner plus de force et d'ampleur à nos actions », expliquent Jacques, Christine, Bertrand, Agnès et Erwan, membres de l'association. Le nouveau site cachan-en-transition.fr est d'ailleurs un outil de communication essentiel, qui réunit de nombreuses informations sur les projets menés par les associations, un agenda sur les actualités écocitoyennes ainsi qu'un annuaire des associations engagées dans la transition écologique.

 cachan-en-transition.fr

« La Ville a fait installer 11 composteurs partagés dans chaque quartier, en lien avec le collectif Composterre. »

Paroles d'habitant·es

Corinne Griffaton



© Lucie Griffaton

« La transition écologique, c'est d'abord un état d'esprit qui consiste à adopter un mode de vie différent que celui proposé par la société de consommation. Par exemple,

la mutualisation de biens et de services à l'échelle d'un quartier permet de trouver des solutions locales à nos besoins. Dans mon voisinage, un véritable réseau d'entraide s'est ainsi constitué. Nous avons tissé des liens en organisant des moments de convivialité, propices aux échanges et à la solidarité. On se prête du matériel, on se donne des vêtements ou encore des jouets. On évite ainsi le gaspillage. »

Jean-Michel Pescheux



© Anne Bléger

« Je suis pleinement engagé dans la recherche de solutions pour réaliser des économies d'énergie fossile. C'est pourquoi, j'ai rejoint l'association Cachan Soleil créée

en 2016. L'objectif est de développer et promouvoir les centrales solaires sur le territoire tout en sensibilisant les publics sur les bienfaits des énergies renouvelables. Dans cette perspective, nous voulons conseiller les Cachanais qui souhaitent mettre en place chez eux des panneaux solaires, des panneaux thermiques ou encore des systèmes d'isolation thermique. Enfin, Cachan soleil est à l'origine de Sud Cachan Soleil, la coopérative solaire citoyenne en charge de la centrale solaire sur le toit de l'école La Plaine. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les distributions des paniers de légumes et de fruits de l'Amap K'Champs ont lieu les mardis et jeudis, de 19h15 à 20h, à la Maison des associations à Cachan. Contact : contactkchamps@gmail.com

Cachan soleil sensibilise les enfants à l'intérêt des énergies renouvelables dès le plus jeune âge.



© Michel Aumercier

Salzer du collectif citoyen des cyclistes de Cachan (4C). Nous avons notamment fourni à la Ville un inventaire des lieux nécessitant des places de stationnement vélo ». Toutes ces actions, menées par des écocitoyen·nes acquis·es à la cause de la transition écologique sont essentielles mais ne suffisent pas. En effet, changer les comportements et les modes de vie implique une sensibilisation auprès d'un large public.

L'éducation à l'écocitoyenneté

Au-delà des petits gestes du quotidien qui doivent s'apprendre dès le plus jeune âge, comme fermer le robinet d'eau quand on se savonne ou éteindre la lumière en quittant une pièce, il existe de nombreux leviers au changement que la société civile porte déjà. À Cachan, les associations

animent, souvent en partenariat avec la Maison de l'environnement, des ateliers pédagogiques destinés aux enfants. Cachan Soleil, dont le but est de promouvoir les énergies renouvelables, propose ainsi des animations ludiques sur les économies d'énergie. La Bouilloire organise aussi des activités scolaires et périscolaires sur les déchets, le recyclage ou le jardinage. « À travers des séances de fabrication de décorations de Noël ou encore de bouillottes au riz, nous sensibilisons les jeunes à l'intérêt du faire soi-même (Do it yourself), explique David Lejeune, directeur de La Bouilloire. Les enfants comprennent qu'en récupérant des objets, ils leur donnent une nouvelle vie et évitent le gaspillage tout en faisant des économies ». Quant aux Butineurs du Val-de-Bièvre, apiculteurs engagés dans la biodiversité et notamment la protection

>>>



Erwan Caro, bénévole au sein du collectif citoyen des cyclistes de Cachan (4C) et de l'association Cachan en Transition, anime une fresque de la mobilité lors du Jour de la Terre en 2022.

© Michel Aumercier

Paroles d'habitant·es

Les membres de La Bouilloire



© Anne Bléger

« Au sein de l'association La Bouilloire, créée en 2000, nous mettons en place des ateliers scolaires et périscolaires pour sensibiliser les enfants sur des sujets aussi variés que la biodiversité, l'éco-mobilité, le jardinage ou encore le zéro déchet. À travers des activités ludiques et scientifiques, les jeunes apprennent comment est produite l'électricité ou à mieux comprendre la météo et le climat... Nos actions d'éducation populaire s'adressent également aux adultes. Par exemple, nous proposons des balades en famille sur le thème des oiseaux et organisons des ateliers pratiques, "fabriquer ses produits ménagers", "créer des tawashi (éponges en tissu)" qui permettent de prendre conscience que chacun peut être un acteur écologique au quotidien. »

Philippe Richoux



© Anne Bléger

« Je fais partie des Butineurs du Val-de-Bièvre depuis sept ans. J'ai suivi une formation d'apiculteur. Au sein de l'association, dont le but est de protéger les abeilles et leur

habitat, nous nous occupons des ruchers communaux. À Cachan, il en existe deux. Ils sont situés sur le boulevard de la Vannes et aux Vignes. Nous animons aussi des séances pédagogiques auprès des enfants pour leur faire prendre conscience de la nécessité de préserver ce patrimoine naturel en ville. Grâce à nos interventions, les jeunes générations sont sensibilisées à l'importance de la biodiversité pour le bon équilibre de notre écosystème. »

Atelier pédagogique animé par les Butineurs du Val-de-Bièvre autour d'une ruche municipale.



© Michel Ammercier

des abeilles et de leur habitat naturel, ils interviennent dans les classes et accueils de loisirs de Cachan. « Nous apprenons aux élèves l'importance des abeilles dans nos écosystèmes. En effet, sans elles et les autres insectes pollinisateurs, la reproduction des végétaux ne serait plus possible », précise Philippe Richoux, membre des Butineurs du Val-de-Bièvre. Enfin, Carnouplanète a réalisé une fresque du climat avec les élèves de quatrième et de troisième du collège Victor Hugo. « Cette fresque a

permis aux collégiens de prendre conscience de l'impact des activités humaines sur l'environnement », souligne Jacques Salzer, membre du collectif d'habitants Carnouplanète et de 4 C. Les enfants, sensibilisés à ces questions, deviennent souvent à leur tour des porte-paroles.

La transition sociale et solidaire

La transition écologique a également une dimension environnementale et sociale. En effet, de nombreux

JOUR DE LA TERRE À CACHAN 2023

Le samedi 22 avril au parc Raspail, engagez-vous pour la planète et profitez d'une riche programmation, coordonnée par Cachan en Transition et soutenue par la Ville de Cachan.



© DR

Née en 1970, la Journée internationale pour la planète est célébrée dans plus de 193 pays par un milliard d'individus. Après la session 2021 mise en place par la compagnie Arscénic, puis celle de 2022 organisée par Carnouplanète, l'édition 2023 est portée par l'association Cachan en Transition nouvellement créée. Lors de cette journée, vous pourrez rencontrer les collectifs d'habitants, associations, artistes et services municipaux qui font vivre la transition écologique à Cachan. Au programme, plus d'une quarantaine d'animations pour apprendre, comprendre

et devenir, à son tour, acteur du changement.

+ Plus d'infos :

Programme disponible dans les principaux lieux publics, sur cachan-en-transition.fr ou ville-cachan.fr



Paroles d'habitant·es

Alix Franco



© Anne Bléger

« Adhérente à l'Amap K'Champs, je peux acheter des produits bio, frais, locaux et de saison. C'est aussi une façon d'encourager les producteurs aux pratiques vertueuses.

En effet, il est important de préserver des zones agricoles proches de notre ville dans une logique de circuit court, afin de limiter l'impact des transports sur l'environnement. J'apprécie également les moments d'échange avec les producteurs durant les distributions et pendant les chantiers participatifs : les Amapiens peuvent aller chez les maraîchers à Milly-la-Forêt et à Vitry-sur-Seine pour désherber, semer, planter ou récolter des légumes. »

Jacques Salzer



© Anne Bléger

« Je suis très impliqué dans la transition écologique, notamment à travers le collectif citoyen des cyclistes de Cachan (4C), partie prenante du comité Mobilités.

Nous avons proposé des actions concrètes pour assurer la sécurité et le plaisir de se déplacer à vélo : entretien de la voirie, implantation de pistes cyclables et des zones 30 ou encore développement du stationnement, de l'éducation au vélo, de la place du vélo et des modes de déplacement alternatifs à la voiture. Notre collectif sera présent au Jour de la Terre le 22 avril pour conseiller les Cachanais. Je suis par ailleurs membre de Carnouplanète et j'anime régulièrement des fresques du climat pour inventer, avec les habitants, nos vies sans carbone. »

Parole à...

Julien Jabouin

Adjoint à la maire chargé de la Transition écologique, au défi climatique, à la nature en ville et aux déchets



© Ville de Cachan

Quels sont les objectifs et les priorités de la Ville en matière de transition écologique ?

« La Ville s'est engagée sur plusieurs projets pour lutter contre les dérèglements climatiques. Un bilan carbone et un audit énergétique sur les bâtiments municipaux les plus énergivores sont en cours. Nous allons également lancer une étude sur le photovoltaïque afin de déterminer quels bâtiments pourraient accueillir des panneaux solaires comme ceux déjà installés à l'école La Plaine. Quant à la gestion des biodéchets, obligatoire au 1^{er} janvier 2024, elle reste une compétence du territoire. À Cachan, la collecte des biodéchets est assurée deux fois par semaine aux écoles La Plaine, du Coteau et Carnot, ainsi qu'aux maternelles Paul Doumer et Port royal. Le collectif ComposTerre permet aussi de réduire ces déchets grâce aux bacs à compost installés par la Ville. L'objectif de 2023 est de l'étendre à l'ensemble des écoles, des crèches et à la résidence autonomie du Moulin (RPA). La Ville veille également au respect des zones végétales en milieu urbain, notamment dans le cadre des travaux d'aménagement. Dans cette perspective, la création d'une forêt urbaine au jardin panoramique, le développement d'un projet d'agriculture urbaine, la réouverture de la Bièvre sur le jardin du Vallon, la régie publique de l'eau ou encore les exigences environnementales fortes imposées dans les nouvelles constructions sur la commune sont quelques exemples de projets concrets. Plus globalement, la lutte contre les îlots de chaleur est un souci constant de la municipalité à l'image de la création des cours oasis dans les écoles. »

Comment la Ville agit-elle au quotidien avec ses divers partenaires de la transition ?

« La Ville est à l'écoute des demandes des associations et des collectifs d'habitants engagés dans la transition écologique. À ce titre, nous agissons comme facilitateur en apportant un soutien financier ou logistique afin de les aider à monter leurs projets et à mettre en place leurs actions. De même, lorsque la Ville organise des événements, comme la fête de la nature ou encore la fête de la ville, les bénévoles écocitoyens sont présents. »

événements sont organisés dans le but de favoriser l'entraide. Dans cette perspective, des trocs jouets, de matériel de sport, de fournitures scolaires ainsi que des bourses aux vêtements sont régulièrement organisés à Cachan avec le soutien de la Ville. De même, L'Accorderie, dont le fonctionnement repose sur un système d'échanges de service, favorise le partage de compétences et de savoir-faire entre Cachanais·es, en étant implantée au cœur de la Cité Jardins. Autre exemple, l'association Coquelicoop a le projet d'implanter une épicerie coopérative et participative à Cachan,

dès qu'un local sera trouvé, pour offrir un lieu de vente alternatif à but non lucratif permettant aux habitant·es de consommer des produits sains et éthiques à des prix accessibles. Tous ces dispositifs existants et à venir sont autant d'alternatives au modèle de la société de consommation. « C'est une force d'avoir à Cachan un tissu associatif aussi dynamique, reconnaît Lionel Jeanjean, conseiller délégué au bénévolat. Les bénévoles cachanais qui s'investissent en faveur de la transition écologique déploient une énergie généreuse en faveur de l'environnement, de la solidarité et de la lutte contre la précarité », précise l'élu. ■



© Olivier de Banes

CULTURE

Biennale d'art contemporain sous le prisme de l'enfance

Du 11 mai au 1^{er} juillet, Cachan organise sa traditionnelle Biennale d'art contemporain. Cet événement artistique, organisé tous les deux ans, rassemble des artistes de toute la France autour d'un thème. Cette année, les œuvres exposées aborderont celui de l'enfance.

« **L'**enfance sait ce qu'elle veut. Elle veut sortir de l'enfance », écrit Jean Cocteau dans *La Difficulté d'être*. Cette citation pourrait s'appliquer à la création qui est par nature en perpétuelle évolution. L'artiste donne naissance à une œuvre puis celle-ci, arrivée à maturation, suit son propre chemin dans les galeries ou les musées. Cette année, 57 œuvres ont été sélectionnées sur ce thème pour être exposées à la Biennale de Cachan, le jury ayant dû départager les réalisations de 160 artistes.

Des approches plurielles

Les artistes retenu-es se sont appropriés le thème de l'enfance avec une grande

liberté. Photographie, vidéo, sculpture, peinture, dessin, collage, installation... de nombreux formats et supports ont été mobilisés par les candidat-es. Un éclectisme qui se retrouve dans la diversité des perceptions exprimées par les artistes sur cette période essentielle de la vie. Si l'enfance est le plus souvent un temps de la spontanéité, de la découverte et de l'émerveillement, elle peut être aussi une période de confrontations avec la violence du monde qui la prive de son innocence à l'image des enfants soldats. À travers le regard qu'ils portent sur l'enfance, certain-es artistes ont pu adopter une approche autobiographique et livrer leurs souvenirs intimes. D'autres on fait

le choix de saisir le sujet sous l'angle du processus créatif, tout comme l'enfant qui grandit. L'artiste imagine, projette, puis donne vie à son œuvre. Cette dernière finit par exister par elle-même dans le regard du public qui la reçoit. « *L'artiste dit souvent que l'œuvre une fois créée ne lui appartient plus* », souligne Jean-Jacques Jaffrédo, responsable du service culturel de la Ville et membre du jury de présélection de la Biennale, aux côtés de Laëtitia Boutrais, adjointe à la maire chargée de

“ L'édition 2023 de la Biennale rassemblera les œuvres de 57 artistes. ”

la Culture et du patrimoine. Les œuvres qui seront exposées à la Biennale auront sans aucun doute une longue histoire à raconter...

Un événement d'envergure

Événement bien repéré dans le milieu de l'art contemporain en Île-de-France, la Biennale de Cachan existe depuis plus d'une soixantaine d'années. Elle a été créée à l'initiative de Jacques Carat. En effet, l'ancien maire de Cachan a proposé au peintre Georges Lardant (1921-2009), également enseignant à l'École des Beaux-arts, d'organiser un salon pour présenter les œuvres des artistes cachanais-es. À l'origine, il existait deux biennales, celle des professionnel·les et celle des amateur·trices, cette dernière étant connue aujourd'hui sous le nom de Courant d'art. Progressivement, la Biennale de Cachan s'est professionnalisée et enrichie de candidat·es issu·es de toute la France.

Un jury d'exception

Les membres du jury de sélection, de renommée nationale, voire internationale, ont largement contribué à rendre la Biennale attractive. Parmi eux, l'artiste cachanais Julio Le Parc, Grand Prix de la peinture à la Biennale de Venise en 1966, ayant eu notamment une exposition retentissante au Palais de Tokyo à Paris en 2019 ainsi qu'au Grand Palais en 2013 dans le cadre de l'événement artistique *Dynamo* ; Jacques Monory (1924-2018), dont l'exposition rétrospective a ouvert le Mac Val en 2005 et dont les œuvres ont été présentées en 2020 à la fondation Maeght ; Françoise Pérovitch, lauréate du prix de dessin de la fondation d'Art contemporain Daniel et Florence Guerlain en 2021 et dont la récente exposition



© Michel Aumancier



© Ville de Cachan

Parole à...

Laëtitia Boutrais,

adjointe à la maire
chargée de la Culture
et du patrimoine

En quoi la Biennale d'art contemporain de Cachan contribue-t-elle à la dynamique artistique de la ville ?

« La Biennale de Cachan est un temps fort pour la ville. Organisée tous les deux ans, elle constitue un moment privilégié de rencontres et d'échanges avec des artistes venus de toute la France. Elle contribue incontestablement au dynamisme de notre politique culturelle. En proposant un accès gratuit à des œuvres d'artistes renommés, elle permet aussi à tous les Cachanais de se plonger au cœur de l'actualité de l'art contemporain. Enfin, la mise en place de l'exposition à ciel ouvert sur les grilles du parc Raspail, en complément de la présentation des œuvres à l'Orangerie et à la galerie du théâtre Jacques Carat, multiplie les lieux de visite et d'accès à l'art.

Pourquoi avoir choisi cette année le thème de l'enfance ?

Le principe de la Biennale est de proposer alternativement un thème abstrait puis un thème concret. Il y a deux ans, le thème proposé était abstrait : « Respire ! ». Cette année, le sujet plus concret de l'enfance a été retenu. Il constitue une véritable source d'inspiration, propre à s'adapter à toutes les formes d'expression artistique. Très évocateur et universel, ce thème parle à tous.

Comment a été constitué le jury ?

Le jury est composé d'artistes de renommée internationale, d'anciens lauréats de la Biennale ou du Prix Antoine Marin pour la jeune création, de galeristes et de critiques d'art. Pour l'édition 2023, le peintre et sculpteur Pancho Quilici et la peintre Raphaëlle Bertran Pinheiro, lauréate du prix Antoine Marin 2022, feront partie du jury. La présence de ces personnalités du monde de l'art contemporain apporte un gage d'expertise élevée. Exposer à la Biennale de Cachan est alors, pour les artistes et les lauréats, un tremplin qui leur permet de valoriser leur travail auprès des galeries.

à la Bibliothèque nationale de France s'est achevée en janvier dernier. De même, Olivier Marty, premier prix de la Biennale en 2021, Nathalie Borowski, lauréate en 2018 ou encore Olivier de Cayron, photographe et plasticien ayant exposé au Musée national d'art à Kiev et au MMOMA à Moscou en 2022, ont contribué au rayonnement de cette biennale.

L'art dans l'espace public

La Biennale est un temps fort où l'art

investit l'espace public. Les œuvres sont exposées à l'Orangerie, à la galerie du théâtre Jacques Carat et dans la rue. Sur les grilles du parc Raspail, de grands panneaux seront ainsi installés comme lors de l'édition précédente afin de permettre aux Cachanais-es d'apprécier en toute liberté cette exposition à ciel ouvert. Une façon de rappeler que l'art est universel et qu'il permet, à travers la découverte d'une œuvre, de s'émerveiller comme un·e enfant en tout lieu et en toutes circonstances. ■

PLUI**Conférence-débat**

Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), un cycle de trois conférences-débats est proposé aux habitant-es afin d'explorer les nouveaux enjeux du territoire. La première rencontre s'est tenue en février dernier sur le thème de la ville inclusive. La prochaine aura lieu le **jeudi 20 avril à 19h** à la galerie du théâtre Jacques Carat avec pour thème "la ville à taille humaine". Les échanges permettront d'enrichir la réflexion en cours sur le PLUI. Ce document d'urbanisme de référence conçu par Grand-Orly Seine Bièvre, en lien avec les 24 communes qui le composent, est essentiel pour élaborer l'aménagement futur du territoire.

+ Plus d'infos :

Conférence-débat autour du PLUI sur le thème "la ville à taille humaine", jeudi 20 avril à 19h à la galerie du théâtre Jacques Carat

VISITE GUIDÉE**Un samedi à la Maison Raspail**

Tous les **premiers samedis du mois (2^e samedi en juin), de 15h à 19h**, le collectif Maison Raspail organise des visites guidées de l'exposition François-Vincent Raspail et des animations d'éducation populaire sur des thèmes variés tels que la science et l'environnement, l'histoire de la famille et de la Maison Raspail, de sa construction au 18^e siècle jusqu'à nos jours. Ces moments de découvertes en famille sont ponctués d'un goûter convivial.

+ Plus d'infos :

Les prochaines animations seront programmées les samedis 22 avril (Jour de la Terre), 6 mai, 10 juin et 1^{er} juillet de 15h à 19h à la Maison Raspail, 13 rue Gallieni. Entrée libre.
Programme : maisonraspail.org



PARTICIPATION

Concours photo : regards sur la ville !

Du 10 avril au 15 juin, la Ville lance un concours de photographie dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Une façon ludique de convier les habitant-es à livrer leur vision personnelle de Cachan.

Qu'est-ce que vous aimez à Cachan ? Quelle perception avez-vous de votre commune et comment la vivez-vous au quotidien ? Pour répondre à ces questions, photographiez Cachan ! Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), mené par Grand-Orly Seine Bièvre et les 24 communes associées, la Ville organise un concours photo pour permettre à chacun-e de s'exprimer d'une manière ludique et créative en livrant son expérience et son regard personnel sur Cachan. Au-delà, cette participation contribuera à alimenter les réflexions menées avec les habitant-es sur l'avenir du territoire.

Trois thèmes, deux catégories

Suivant leur âge, les participant-es pourront concourir dans la catégorie jeune public (moins de 16 ans) ou adulte (plus de 16 ans). Ils pourront donner libre cours à leur sensibilité artistique en choisissant l'un des trois thèmes proposés. Le premier thème, "la ville en mouvement",

invite les photographes amateur-trices, à saisir l'évolution de la ville, les espaces de passages et de promenades, les sports. Le second thème, "lieux magiques et secrets de Cachan", sera l'occasion de mettre en avant les espaces préservés, la nature en ville ou encore des bâtiments. Enfin, "ma ville de partages" mettra en valeur la solidarité, le lien social, la convivialité ou la participation. À l'issue de ce concours, un jury présélectionnera les dix meilleurs clichés par catégorie. Ils seront exposés afin d'être soumis au vote des habitant-es entre le 1^{er} et le 30 septembre. Des récompenses seront remises aux lauréat-es : places de cinéma, de théâtre et autres surprises. ■

+ Plus d'infos :

- > [Concours photo Regards sur Cachan du 10 avril au 15 juin](#)
- > [Envoyez votre photo d'un lieu ou moment préféré à Cachan sur concoursplui@ville-cachan.fr](#)
- > [Règlement sur parlonsensemble-cachan.fr](#)



DÉPLACEMENTS

© Anne Bléger

Résultats de l'enquête sur les mobilités douces

Suite à la concertation citoyenne menée sur les mobilités douces entre le 1^{er} décembre 2022 et le 15 janvier 2023, la Ville a analysé les réponses des usager-es afin qu'elles soient prises en compte dans les futurs aménagements du territoire.

Pendant un mois et demi, les habitant-es ont pu répondre à un questionnaire sur la plateforme parlonsensemble-cachan.fr. Au total, 392 réponses ont été recueillies ainsi que 105 propositions et 132 commentaires pour enrichir les réflexions sur l'aménagement de la voirie. « L'objectif pour la Ville est de s'appuyer sur l'expertise d'usage des habitants et de relayer leurs attentes, explique David Petiot, conseiller municipal en charge des Mobilités. Cela nous permet également de peser dans les débats sur les futurs aménagements qui ne relèvent pas de la compétence de la commune mais de celles du territoire Grand-Orly Seine Bièvre, du Département du Val-de-Marne et de la Région Île-de-France ».

Des besoins identifiés

Sécuriser et multiplier les pistes cyclables, améliorer la signalétique, augmenter le nombre des places de

stationnement pour les bicyclettes, développer les offres de service pour la réparation, l'entretien et l'achat de vélos font partie des principaux besoins exprimés par les usager-es. En effet, les aménagements de circulation sont essentiels pour encourager la pratique des mobilités douces. D'ailleurs, le sentiment d'insécurité est le premier frein à la pratique du vélo pour celles et ceux qui n'en font pas. Quant aux cyclistes, les deux tiers se disent prêts à l'utiliser davantage si de meilleures conditions pour sa pratique étaient réunies à Cachan.

Des besoins cartographiés

La Ville a mis à la disposition des habitant-es une carte interactive afin qu'ils puissent indiquer très précisément les points de vigilance ou d'amélioration. L'ajout d'un panneau "sauf vélo" au sens interdit de la rue de Strasbourg, la sécurisation de la piste cyclable de

l'avenue Aristide-Briand et de la RD 257, l'aménagement du carrefour Dumotel/Delattre pour les vélos, l'installation d'arceaux rue Guichard sont quelques-unes des propositions concrètes qui ont été formulées. De façon générale, la continuité des pistes cyclables existantes est une demande récurrente. De belles pistes de réflexion dont s'est saisi le comité Mobilités nouvellement créé. Celui-ci s'est réuni le 21 mars dernier pour étudier les solutions à privilégier pour faciliter plus encore les déplacements à vélo sur la commune. ■

+ Plus d'infos :

Les résultats de l'enquête sur parlonsensemble-cachan.fr



BUDGET PARTICIPATIF À vous de voter !



© DR

Vous n'avez pas encore voté pour vos cinq projets préférés dans le cadre du budget participatif ? Ne tardez pas ! Vous avez **jusqu'au 10 avril 2023** pour faire votre choix depuis la plateforme parlonsensemble-cachan.fr ou en déposant votre bulletin dans l'une des sept urnes disponibles à l'hôtel de ville, à la bibliothèque centrale, dans les trois centres socioculturels, au complexe sportif Léo Lagrange et au centre municipal de santé.



CAMPUS DE CACHAN Les travaux du Crous avancent



© Anne Bléger

Les travaux de réhabilitation du bâtiment accueillant le restaurant universitaire du Centre régional des œuvres universitaires (Crous) de l'académie de Créteil débuté ! L'objectif de ce chantier d'une durée de 30 mois est triple. Il s'agit de procéder à la rénovation thermique de cette structure en béton afin de réduire de 35 % la consommation énergétique ; moderniser et accroître les espaces de restauration (2 500 m²) et réouvrir 5 500 m² de locaux afin de créer de larges espaces de vie étudiante, comportant deux failles végétalisées et des puits de lumière. La promesse d'un lieu de vie agréable pour les étudiant-es et les habitant-es, au cœur du campus et de la ville !



CAMPUS DE CACHAN

Une nouvelle offre de formation industrielle

En 2025, un centre de formation dédié aux métiers industriels et numériques ouvrira ses portes sur le campus de Cachan. L'implantation de cet établissement, à l'initiative du GIM-Aforp, répond à l'objectif municipal d'une offre de formation renouvelée, de qualité et ouverte au plus grand nombre.

Depuis le départ de l'ENS en 2018, le campus de Cachan a entamé sa mue. Après les arrivées récentes d'Avancity Paris-Cachan, école de l'intelligence artificielle et de l'EPF, école d'ingénieurs généralistes, le site accueillera prochainement un nouveau centre de formation dédié aux métiers de l'industrie. Le campus va ainsi devenir un pôle majeur dans la formation des ingénieurs et des techniciens de demain.

Une formation hautement qualifiante

Le centre occupera une surface de 10 000 mètres carrés et sera situé dans l'aile sud du bâtiment Léonard de Vinci. L'établissement dispensera des formations de niveau bac à master pour près de 500 alternant-es, salarié-es et demandeuses d'emploi, afin de répondre aux besoins du secteur. Il comprendra des filières variées comme la chaudronnerie-soudage, l'organisation industrielle, la conception, la maintenance, la gestion des réseaux ou encore la cybersécurité. Des métiers porteurs qui peinent à recruter faute de candidat-es dûment formés-es.

Un pôle d'excellence qui se dessine

Ce nouveau centre dédié à l'industrie 4.0 viendra s'ajouter aux nombreux organismes d'enseignement déjà présents sur le campus et la ville de manière générale, à l'image de l'École spéciale des travaux publics (ESTP). « Cette formation innovante, à la croisée de l'industrie et du numérique, va contribuer au rayonnement de Cachan et à l'attractivité du secteur industriel francilien. Par ailleurs, elle répond pleinement à l'objectif fixé par la Ville d'une offre de formation renouvelée et ambitieuse sur notre campus, haut lieu de l'enseignement supérieur et de la recherche », souligne Hervé Willaime, adjoint à la maire en charge de l'Enseignement secondaire et supérieur, à la recherche et à la vie étudiante. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Groupe des industries métallurgiques (GIM) est la principale chambre syndicale qui rassemble 1 700 entreprises et les accompagne dans la formation de leurs salarié-es.



VIE SCOLAIRE

Restauration scolaire : vous avez la parole !

Pour recueillir les avis et les attentes des parents et des enfants scolarisés en école primaire, la Ville lance une enquête sur le temps de la restauration scolaire jusqu'au 21 avril prochain.

La Ville est attachée à la qualité et à la diversité des menus. Elle assure la restauration en régie directe, de l'achat des denrées à la production des repas, grâce à quatre cuisines. Environ 2 200 repas sont servis à table par jour en période scolaire et 400 les mercredis et durant les vacances scolaires.

Une enquête auprès des parents et des enfants

Attentive aux besoins des familles, la Ville a décidé d'interroger leurs attentes. Jusqu'au 21 avril, les parents ayant un enfant à l'école maternelle ou élémentaire sont invités à répondre à une enquête en ligne sur le site parlonsensemble-cachan.fr. Les réponses permettront notamment de savoir si les familles fréquentent régulièrement la cantine, ce qu'elles souhaiteraient voir amélioré. Les enfants, premiers concernés par la démarche de consultation, ne sont pas oubliés. Un échantillon d'élèves d'école élémentaire pourra répondre sur la base d'un questionnaire adapté à sa tranche d'âge. « L'objectif est de définir les évolutions possibles du service de restauration scolaire tout en conservant ses atouts », souligne Dominique Lanoë, adjoint à la maire chargé des Affaires scolaires.

Une exigence de qualité

Pionnière en la matière, la Ville de Cachan a fait le choix de mettre en place des cuisines décentralisées au plus près des écoles permettant un acheminement en liaison chaude. « C'est plus intéressant sur le plan gustatif et plus vertueux en termes de consommation énergétique. Cela limite aussi le recours aux emballages », précise l' élu. En application de la loi EGalim, 50 % des produits des repas ont un label de qualité. Parmi ces derniers, 20 % sont issus de l'agriculture biologique. Un menu végétarien hebdomadaire est également servi depuis 2019. « Nous nous interrogeons sur la possibilité d'augmenter encore les plats à base de légumes, complète Dominique Lanoë, mais nous voulons évaluer le souhait des convives avant de prendre une décision ». C'est le sens de cette enquête, dont les résultats et enseignements seront présentés en juin au conseil consultatif éducatif. ■

Plus d'infos :

Enquête sur la restauration scolaire
Vous avez la parole ! jusqu'au 21 avril sur parlonsensemble-cachan.fr

SENIORS

Activités printanières



Sortie organisée par le centre communal d'action sociale (CCAS) au potager du roi, près du château de Versailles, en 2022.

La Ville organise tout au long de l'année diverses activités de loisirs à l'attention des seniors. Le programme permet aux Cachanais-es de se retrouver et de partager des moments de découverte en toute convivialité. Parmi les nouveautés du printemps, de nombreuses visites et excursions : l'observatoire astronomique de Juvisy-sur-Orge, le jardin des Tuileries, la verrerie de Soisy, en Essonne, l'hippodrome de Vincennes, la Butte aux Cailles et les Gobelins, le Jardin des plantes ou encore la découverte du quartier Mouffetard à Paris.

Au programme également, le concert des Fills Monkey ou le spectacle *Olympicorama* au théâtre Jacques Carat ainsi que des ciné-débats, des conférences, des ateliers créatifs et des conversations philosophiques au sein des équipements municipaux. Un agenda bien rempli, en complément des activités régulièrement proposées sur la semaine comme les ateliers théâtre, les cours de langues et les disciplines sportives, artistiques ou numériques.

Plus d'infos :

Programmation des activités des seniors avril-juin 2023 disponible sur ville-cachan.fr. Activités gratuites, ouvertes aux seniors inscrits au centre communal d'action sociale (CCAS), suivant les places disponibles. animation-seniors@ville-cachan.fr ou 01 49 69 15 87

COMMÉMORATION Journée du souvenir du génocide arménien



La commémoration du génocide arménien se tiendra le **vendredi 21 avril à 18h**, au jardin d'Arménie, en présence des élu-es et de l'association la Croix-Bleue des Arméniens de France. Le 24 avril 1915 à Constantinople, capitale de l'Empire ottoman, le mouvement nationaliste Jeunes-Turcs a organisé une rafle des intellectuel-les arméniennes, qui ont été déporté-es et massacré-es. Cette journée, connue également sous le nom de Dimanche rouge, marque le début du génocide arménien qui a fait près d'un million et demi de morts.

✚ Plus d'infos :

Commémoration du génocide arménien, vendredi 21 avril à 18h, au jardin d'Arménie situé rue Gallieni, en face de la Maison Raspail.

COMMÉMORATION Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation

La Ville commémore la Journée nationale des victimes de la déportation le **dimanche 30 avril à 11h**. Elle se déroulera devant le monument aux morts, en présence des élu-es du conseil municipal, du Comité d'entente et des associations d'anciens combattants. Honorer la mémoire des victimes du nazisme, exterminées dans les camps de la mort, participe à la lutte contre l'oubli afin que cet événement dramatique de l'Histoire ne se reproduise plus.

✚ Plus d'infos :

Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation, dimanche 30 avril à 11h devant le monument aux morts, square du général-de-Gaulle.



PETITE ENFANCE

Volti, la crèche qui favorise l'insertion professionnelle des parents

Depuis septembre 2021, la mini-crèche Volti propose quatre places à vocation d'insertion professionnelle. Un dispositif qui s'adresse aux parents en recherche d'emploi.

Vous êtes en recherche d'emploi mais êtes limité-e dans vos démarches par la nécessité de vous occuper de votre ou vos enfant(s) ? La mini-crèche Volti peut répondre à vos besoins. Depuis septembre 2021, l'établissement est en effet le premier du Val-de-Marne à être labellisé pour ses quatre places à vocation d'insertion professionnelle (Avip). Les parents d'enfants de 18 mois à 3 ans, en recherche active d'emploi et inscrits au Pôle emploi de Cachan, peuvent en bénéficier. Grâce à ce dispositif, subventionné par la Caisse d'allocations familiales (CAF), deux à trois jours de crèche leur sont proposés par semaine pour une durée de six mois renouvelable une fois. Un temps précieux pour préparer son insertion ou se rendre à un rendez-vous. Par ailleurs, s'ils entament une formation ou obtiennent un emploi, le contrat est automatiquement transformé en temps plein.

Un dispositif bénéfique à tous

« Devoir garder ses enfants est un réel frein à la recherche d'emploi, explique Laetitia

Gianardi, responsable du service Petite enfance. *Pour aider ces familles, notamment monoparentales, toutes les crèches de la Ville réservent déjà des places pour l'insertion, mais nous ne pouvons pas jusqu'alors en conserver de vacantes pour permettre un temps plein en cas de reprise d'emploi. Ce dispositif permet désormais de le faire* ». Et les résultats sont là. Deux familles ont retrouvé du travail l'an passé, trois sur quatre cette année. « Nous sentons aussi les parents soulagés », se félicite Laetitia Vansina, directrice de la crèche. Intéressé-e ? Les quatre enfants accueillis entrant bientôt à l'école, ces places seront de nouveau disponibles et attribuées en juin. ■

✚ Plus d'infos :

Les parents intéressés par le dispositif peuvent obtenir plus d'informations auprès de leur conseiller-e Pôle emploi ou auprès de la crèche Volti, 2 rue Albert-Camus, au 01 46 16 24 00

La classe de CM2 B de l'école La Plaine a visité l'Assemblée nationale en février 2023.



CITOYENNETÉ

À La Plaine, les élèves font loi !

Ces derniers mois, une classe de l'école élémentaire La Plaine s'est glissée dans la peau d'un-e député-e pour élaborer une proposition de loi. Une expérience démocratique concrète et marquante pour les élèves.

L'écharpe tricolore est la seule chose qui leur manquait. D'octobre à février, les élèves du CM2 B de l'école La Plaine ont accompli les missions d'un-e député-e, enchaînant auditions, documentation, réflexions, débats, votes et enfin rédaction d'une proposition de loi. Ils ont en effet participé à la 23^e édition du Parlement des enfants, un dispositif national qui a pour objectif de « les confronter à un exercice et une problématique démocratiques », explique leur professeur Patrick Salerno. Ils ont travaillé sur le renforcement de la participation aux élections et la confiance dans les institutions. Un sujet d'actualité. Première étape du projet, une rencontre entre les élèves et Sophie Taillé-Polian, la députée de la 11^e circonscription du Val-de-Marne. Les cours d'histoire ont ensuite été l'occasion d'étudier les combats menés pour l'obtention du droit de vote, tandis que les données de la participation aux élections servaient de support à l'apprentissage des mathématiques. Pour le reste, précise le professeur, « je me suis mis le plus en retrait possible afin qu'ils réalisent le travail eux-mêmes ».

Le débat démocratique en actes

Les élèves ont effectué leurs propres recherches, ont réfléchi à des solutions, puis en ont débattu et ont voté pour retenir les plus intéressantes. Avec parfois, selon Patrick Salerno, « des discussions un peu vives », mais qui « les ont confrontés au débat démocratique ». Pour comprendre davantage les causes de l'abstention et les mesures susceptibles d'y remédier, ils ont même soumis des parents à un questionnaire conçu en classe. Tout ce travail a abouti à la rédaction d'une proposition de loi complète, avec exposé des motifs et différents articles, et à la visite du Palais Bourbon le 6 février. « Je trouve cela formidable », s'enthousiasme Dominique Lanoë, adjoint en charge de la Vie scolaire et des activités périscolaires. « Cela rejoint totalement la démarche que nous menons, notamment avec le conseil municipal des enfants. Plus on commence à les sensibiliser tôt à la citoyenneté, plus ces enfants pourront l'exercer pleinement une fois adultes », se réjouit-il. Patrick Salerno est tout autant convaincu : cette expérience démocratique unique « devrait rester gravée dans leur mémoire ». ■

JEUNE PUBLIC

Bastien sans main



© Christophe Raynaud de Lage

Le **mercredi 19 avril à 11h**, au théâtre Jacques Carat, le metteur en scène Olivier Letellier présentera sa dernière création *Bastien sans main*. Sur scène, la comédienne Ariane Brousse et le jongleur Simon Aravena racontent l'histoire de Bastien, un enfant de cinq ans pas comme les autres... Alors que ses camarades de classe ne veulent pas lui donner la main, sa maîtresse Rebecca fera tout pour l'aider à trouver sa place parmi le groupe. Ce spectacle poétique aborde le thème de la différence en mêlant théâtre de récit, jonglage et jeux d'ombre et de lumière.

➕ Plus d'infos :

Bastien sans main, mercredi 19 avril à 11h, au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgon. Dès 5 ans. Durée : 35 minutes. Horaires et tarifs : theatrejacquescarat.fr. Tél. : 01 45 47 72 41

LA PLÉIADE

Demandez le programme !



© Ville de Cachan

Depuis le 5 avril, le cinéma La Pléiade est passé à l'heure d'été. Sa programmation, qui était diffusée de façon hebdomadaire jusqu'alors, est désormais bimensuelle. Elle permet au public d'avoir plus de visibilité sur les films à venir.

➕ Plus d'infos :

Cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 46 65 13 58

 cinema-laplejade.fr

FINANCES
COMMUNALES
ASPHYXIÉES

INVESTISSEMENTS

& SERVICE PUBLIC

DE PROXIMITÉ

SACRIFIÉS PAR L'ÉTAT

LES MAIRES

DISENT

NON !



VIE ASSOCIATIVE

La Capoeira pour tous vous ouvre ses portes

Le dimanche 16 avril, au gymnase Jesse Owens, l'association La capoeira pour tous propose des initiations et démonstrations de cette discipline mêlant art martial et culture afro-brésilienne.

La capoeira est un art martial des plus impressionnants, mais c'est aussi bien plus que cela. « C'est une discipline athlétique intégrant des combats et, en même temps, une école de danse, de chant, de musique, de langue portugaise. Elle regroupe plusieurs arts », résume Souleyman Serifou. Açai, de son pseudo de capoeiriste, a découvert cette discipline en 1998 et a immédiatement été sensible à son histoire. En effet, la genèse de cet art se confond avec celle des esclaves afro-brésiliens qui devaient « cacher dans des danses leurs entraînements aux techniques de combats ». Depuis 2009, il l'enseigne à Cachan et, aujourd'hui, au sein de l'association La capoeira pour tous dont le week-end festif annuel sera organisé les 14, 15 et 16 avril prochain. Après deux jours de stage avec un maître brésilien et une soirée musicale à la grange Gallieni, ses membres initieront à leur discipline celles et ceux qui le souhaitent, adultes ou enfants, le dimanche 16 avril de 11 h à 13 h au gymnase Jesse Owens. L'après-midi sera consacrée aux baptêmes, un temps fort qui marque officiellement l'entrée des débutant-es dans la capoeira après un an d'entraînement, ainsi que les changements de cordes (équivalent des grades). L'occasion d'assister à des démonstrations

de capoeira, de rondes, de batucada et, surtout, à un beau spectacle.

Une école ouverte et reconnue

« Nous avons la chance d'avoir à Cachan des adolescents et des enfants passionnés qui excellent dans leur discipline, se félicite le professeur Açai. Lors de la coupe Berimbau, en février, l'équivalent pour nous d'un championnat de France, quatre élèves ont terminé dans les trois premiers de leur catégorie ». Le secret de ce succès ? Le nom de l'association permet de le percer en partie. En effet, pour l'enseignant, « peu importe ses capacités, chacun doit pouvoir développer sa propre capoeira. Certains sont très bons en acrobatie, d'autres en souplesse, en vitesse ou encore dans l'expression théâtrale. L'essentiel est de faire de ses qualités et défauts des forces, en donnant le meilleur de soi », insiste-t-il. Une approche aussi exigeante que bienveillante, qui apporte confiance aux élèves et explique sans doute en partie leur réussite. ■

Plus d'infos :

Initiations et démonstrations le dimanche 16 avril de 11h à 13h au gymnase Jesse Owens. Tél. : 06 81 65 31 45 ou capoeirapourtous-cachan@gmail.com
capoeiracachan.com

ATHLÉTISME Challenge du Val-de-Bièvre



© Olivier de Bannes

Après avoir multiplié les victoires cet hiver, les jeunes pousses de la section athlétisme du Club olympique de Cachan (COC) vous donnent rendez-vous le **samedi 15 avril de 9 h à 13 h**. Le complexe Léo Lagrange accueillera une dizaine de clubs et quelque 250 enfants de 6 à 12 ans, pour l'une des étapes du challenge du Val-de-Bièvre. Cette compétition est l'une des plus anciennes et actives du département pour les catégories « éveillé » et « poussins ». Elle propose différentes épreuves échelonnées durant l'année, en salle ou en extérieur : courses, cross, sauts, lancers ou encore marche. « L'objectif, explique Dulce Carvalho, entraîneure de la section d'athlétisme, est de proposer aux plus jeunes différentes disciplines d'athlétisme afin qu'ils puissent trouver celle qui leur convient le mieux. L'idée est aussi de valoriser et donner du sens au travail fourni en amont, susciter le plaisir et le dépassement de soi, pour son équipe et pour son club ». Et il semble bien que les jeunes licenciés du Club y prennent goût ! En février, ils ont obtenu des résultats très satisfaisants en individuel et ont largement dominé les épreuves par équipe. Résultats finaux et podiums en juin prochain, avec les dernières épreuves du Challenge ! « Quel que soit le classement, tous les enfants seront récompensés », conclut Dulce Carvalho.

Plus d'infos :

Challenge d'athlétisme du Val-de-Bièvre, le samedi 15 avril de 9h à 13h au complexe Léo Lagrange, 25 avenue de l'Europe

CONCERT**Djam'n, musique haïtienne**

© DR

Le nom Djam'n est une contraction de Djaaz et Mano, deux musiciens caribéens qui se retrouvent sur la scène du théâtre Jacques Carat le **vendredi 14 avril à 19h** autour du kompa, une musique populaire haïtienne, rythmée et dansante. Influencés par le reggae, le jazz, la salsa, l'afrobeat ou encore la méringue haïtienne, les artistes proposent des compositions et des reprises riches en sonorités afro-caribéennes pour dénoncer les inégalités, le racisme et la misère.

+ Plus d'infos :

Djam'n, vendredi 14 avril à 19h au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgon. Tél. : 01 45 47 72 41

DÉCOUVERTE**La viole de gambe à l'honneur**

Tous les matins du monde, le film d'Alain Corneau adapté du roman de Pascal Quignard sorti en 1991, a contribué à faire connaître la viole de gambe, particulièrement répandue dans la musique européenne dès le XV^e siècle. Ondine Lacorne-Hébrard, professeure au conservatoire à rayonnement départemental de Cachan, propose une redécouverte de cet instrument à six cordes en boyau, à travers un répertoire varié interprété par ses élèves.

+ Plus d'infos :

Show case, mercredi 12 avril à 16h30 à la bibliothèque centrale, 21 avenue Louis-Georgon. Tél. : 01 45 47 72 41



DÉCOUVERTE

© Caroline Gogry

Rechargez vos batteries avec Les Fills Monkey !

Après avoir joué à guichets fermés dans toute la France, Les Fills Monkey débarquent le 21 avril à 20h30 au théâtre Jacques Carat. Un spectacle musical euphorisant et original pour toute la famille.

Fills Monkey, c'est d'abord l'histoire d'une rencontre entre Yann Coste et Sébastien Rambaud, deux batteurs d'exception à l'énergie débordante. Yann Coste a fait ses premières armes au sein du groupe Doppler avant de jouer pour des artistes comme Anaïs, Emma Daumas, Melissa Mars ou encore le groupe No one is innocent. Quant à Sébastien Rambaud, il a exercé ses talents dans différents groupes comme JMPZ ou Raspberry Jam.

Un duo de batteurs déjantés

Unis par la même inventivité, les deux comparses fondent le groupe Fills Monkey en 2005, suite à une démonstration remarquée dans un magasin de batteries à Lyon. Leur projet renouvelle totalement le genre dans le milieu des exhibitions de batteurs, un peu trop sérieux à leur goût. À la prouesse technique, ils mêlent jonglages, clowneries et percussions. Dans leur premier spectacle *Incredible drum show*, les baguettes sont ainsi remplacées par des raquettes de tennis ou des tubes en plastique. L'engouement du public est immédiat, les concerts se multiplient et le groupe se produit dans des festivals

internationaux tels que Juste pour rire, Zoofest ou encore le Marrakech du rire.

Humour, poésie et magie

Fort du succès de leur premier spectacle, le duo revient sur scène avec *We will drum you* qu'ils présenteront sur les planches du théâtre Jacques Carat. Ils se sont associés avec le metteur en scène canadien Daniel Brière pour créer ce nouveau spectacle qui mise davantage sur les jeux de lumière, les images vidéo et les effets spéciaux que sur la musique pure et le comique burlesque. Tout en conservant ce qui fonde l'originalité des Fills Monkey – l'humour associé à la batterie –, cette création se distingue du premier opus par une mise en scène singulière où la poésie et la magie font leur entrée en scène. ■

+ Plus d'infos :

Les Fills Monkey, *We will drum you*, vendredi 21 avril à 20h30 au théâtre Jacques Carat (salle Michel Bouquet), 21 avenue Louis-Georgon. Tél. : 01 45 47 72 41. Durée : 1h30. Dès 7 ans. De 18h30 à 19h, rencontrez le duo pour un moment d'échange convivial (sur réservation)



THÉÂTRE

Dans l'intimité d'une télévision française

Entre reconstitutions et souvenirs personnels, réalité et fiction, Une télévision française met en lumière la porosité entre médias et politique. À découvrir au théâtre Jacques Carat le samedi 15 avril à 20h.

Dans une fresque théâtrale, à mi-chemin entre la fiction et le documentaire, l'auteur et metteur en scène Thomas Quillardet revient sur un épisode majeur de la télévision française. Le 16 avril 1987, Francis Bouygues, géant du bâtiment des travaux publics, acquiert la moitié du capital de TF1 pour trois milliards de francs. Ce nouveau propriétaire change radicalement la manière de faire de l'information, renouvelle profondément le traitement de la politique, invente des formats et fait du plateau du 20h le passage obligé des grands de ce monde.

Au cœur de la rédaction de TF1

Sur la base de dizaine d'heures d'entretiens avec des journalistes en activité à l'époque, Thomas Quillardet se focalise sur le quotidien d'une rédaction d'une grande chaîne de télévision, désormais privatisée, qui tente de conjuguer le travail journalistique et les impératifs de l'audimat. À travers la fabrication des journaux télévisés et de cette grande messe du 20h, c'est tout un pan de l'histoire qui défile grâce aux archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) : de la catastrophe de

Tchernobyl à la mort de Malik Oussekiné, de la chute du mur de Berlin à celle de Nicolae Ceausescu, en passant par la guerre du Golfe.

La restitution d'une époque

Sur scène, dix comédien·nes incarnent, à tour de rôle, présentateur·trices stars de la chaîne (Yves Mourousi, Bruno Masure, Claire Chazal, Patrick Poivre d'Arvor...), rédacteur·trices en chef et stagiaires. On assiste ainsi à dix années d'histoire de France conçues comme un voyage physique au cœur de la rédaction de TF1 et dans les bureaux du pouvoir à travers le vécu forcément subjectif de celles et ceux qui en furent les acteur·trices. Une passionnante immersion dans une rédaction en pleine mutation. ■

Plus d'infos :

Une télévision française, samedi 15 avril à 20h au théâtre Jacques Carat (salle Michel Bouquet), 21 avenue Louis-Georges. Tél. : 01 45 47 72 41. Représentation en audiodescription. Durée : 2h50 avec entracte. Dès 15 ans.

L'ART EN VILLE Crok'Art ou l'éveil artistique



Mardis 25 avril et 2 mai et jeudis 27 avril et 4 mai, la Ville de Cachan organise les ateliers Crok'Art au parc Raspail, espace propice à la création. Cet événement a pour vocation de faire découvrir différentes pratiques artistiques aux enfants, accompagné·es de leurs parents. Cette année, le thème retenu est "Nature et enfance". Au programme : gravure, aquarelle, peinture, dessin, gouache, collage, land art, fabrication de petites marionnettes ou encore conception de maquettes. Les enfants apprendront à développer leur sensibilité artistique lors de divers ateliers animés par des artistes telles que l'architecte Maria Lazaridou, l'illustratrice Estelle Joubert, la plasticienne Nathalie Borowski ou encore la créatrice de marionnettes Yona Jusid. Les jardinier·es de la ville proposeront également un atelier de construction et de décoration d'une cabane.

Plus d'infos :

Crok'Art, les mardis 25 avril et 2 mai et les jeudis 27 avril et 4 mai, de 14h30 à 16h30, au parc Raspail. Dès 6 ans. Sur inscription au 01 49 69 17 90 ou culture@ville-cachan.fr

CINÉMA

Viva l'Opéra !

Une fois par mois, le cinéma La Pléiade, en partenariat avec l'Opéra national de Paris, diffuse en retransmission directe ou différée de grandes œuvres du répertoire lyrique et des ballets. La séance du **jeudi 13 avril à 19h30** mettra à l'honneur *Eugène Onéguine* de Piotr Ilitch Tchaïkovski.

Plus d'infos :

Eugène Onéguine, le jeudi 13 avril à 19h30 au cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 46 65 13 58



Michel Mahon

Une vie dédiée à l'art

Dans son appartement de la résidence autonomie du Moulin, Michel Mahon conserve les souvenirs de toute une vie d'artiste. Cet ancien chef d'entreprise à la retraite consacre son temps à la peinture, à l'écriture et à la poésie.

À la résidence autonomie du Moulin, un appartement recèle un trésor caché : des tableaux sont accrochés aux quatre coins de la pièce, comme dans un musée. Beaucoup d'œuvres abstraites et quelques-unes figuratives racontent chacune une histoire particulière. Sur une table, un ordinateur, une boîte de pastels, un cahier ouvert sur une page contenant un dessin de paysage avec un arbre au bord d'un étang. Dans les tiroirs, un livre à la couverture noire, avec pour titre *Vitriol* aux lettres blanches couleur de craie, et le nom de l'auteur... Michel Mahon. Toute la vie de cet homme, père de trois filles, se concentre dans ce 33 mètres carrés.

Un autodidacte passionné

L'ancien chef d'entreprise, qui a aussi été chaudronnier et a travaillé à la Snecma sur des moteurs d'avion, a eu une vie riche et mouvementée, dont témoignent ses œuvres et son appartement. Peintre, auteur de romans et d'une pièce de théâtre, poète à ses heures, Michel Mahon est un artiste complet. « *C'est grâce à un professeur du collège que j'ai découvert et appris à aimer l'art, raconte le résident, les yeux pétillants. En classe, il nous avait demandé de reproduire un tableau de Vlamincq. Réaliser cette reproduction m'a alors donné envie de peindre. Cette passion ne m'a plus jamais quitté, même si aujourd'hui des problèmes de santé m'empêchent parfois de sortir les pinces de leur boîte.* ». Cet artiste dans l'âme, à l'imagination débordante, est également l'auteur d'inventions. Au sein de son entreprise spécialisée dans la sécurité routière, Michel

Mahon a ainsi créé un système de contrôle des freins des semi-remorques.

Une vie rougeoyante

Le rouge, couleur de la passion, est très présente dans les œuvres de Michel Mahon et dans son histoire personnelle. Il a croqué la vie à pleines dents. « *En 1965, quand j'avais 18 ans, j'allais au dancing à la Coupole. J'étais un sacré danseur de tango !, s'exclame-t-il. J'ai fait Mai 68. J'étais à la Sorbonne, à l'Odéon.* ». Ses souvenirs refont surface par vagues successives, comme les éclats de couleurs qui s'entremêlent sur ses toiles. Ses créations reflètent son parcours, riche de rencontres et tellement vivant. Son désir d'explorer diverses voies, de tester, d'inventer, est toujours vif chez cet homme de 76 ans. Rien d'étonnant que sa peinture préférée soit un paysage avec un sentier qui s'éloigne vers la lumière sous deux rangées d'arbres. « *Quand je regarde ce tableau, près de mon lit, j'ai envie d'emprunter ce chemin* », commente-t-il. ■

“ La peinture et l'écriture sont mes compagnons de route. ”

Bio express

- 1947 : Naissance
- 1968 : Il participe à Mai 68 et compose ses premiers poèmes
- 1983 : Il écrit *Vitriol*, son recueil de poèmes, préfacé par Léo Ferré
- 1987 : Il crée son entreprise 2TCI et le système de freins intégrés
- 2021 : Il élit domicile à la résidence autonomie du Moulin
- 2022 : Il expose à la résidence autonomie pendant la Semaine bleue

500 PRODUITS ANTI-INFLATION*



(Suggestions de présentation) * Le nombre de produits peut varier selon les magasins, liste des produits à nos marques sur intermarche.com

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS 5 FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

6, avenue Carnot A 200 METRES

Du lundi au samedi de 8h30 à 21h

Ouverture le dimanche de 8h30 à 19h

Suivez-nous sur
Facebook et Instagram
Intermarché Cachan

leDRIVE

Livraison à domicile
GRATUITE
dès 50€ d'achat

Intermarché
CACHAN

ITM Alimentaire International - SIREN 341 192 227 RCS PARIS - SAS au capital de 149 004 € - 24, rue Auguste-Charbrières 75237 Paris - Annecy - SAS 08014 - 902 010 365 R.C.S. Créteil. Conception : ARISTID - 01 47 00 00 00 / ITM3-0807



Anthony **QUEYRIAUX**

Conseiller en immobilier

06 49 52 01 75

anthony.queyriaux@iadfrance.fr

Cachan (94)

[anthonyqueyriauximmo](https://www.facebook.com/anthonyqueyriauximmo)

Anthony Queyriaux conseiller immobilier IAD

iadfrance.fr

iad

El Anthony Queyriaux, mandataire indépendant en immobilier. Agent commercial de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de Créteil sous le numéro 910768084 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.

Mr.Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 65 09 50

Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi

mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

● Cachan ensemble

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Dominique Lanoé
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet
- Lionel Jeanjean

● Europe Ecologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

● Groupe communiste et apparentés

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimotée

● Debout et Unis

- Fatoumata Bakily (présidente)
- Mohammadou Galoko
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

● Génération.s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

+ d'informations : Si vous souhaitez rencontrer vos élu-es, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à secretariat.elus@ville-cachan.fr

Groupe socialiste et apparentés



RD 920, une si longue attente...

L'avenue Aristide-Briand, véritable fracture urbaine, borde toute la partie ouest de notre ville et représente un enjeu urbain. Depuis 2015, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine qui est gestionnaire de la voie s'est engagé à le réhabiliter. Une large concertation s'est déroulée en 2018 à la demande des communes. Il a fallu attendre cinq ans de plus pour aboutir aux propositions soumises à l'enquête publique en ce début 2023.

Pour la municipalité, l'ambition de ce projet est triple :

- réduire le flux automobiles et permettre une circulation pacifiée et sécurisée des piétons comme des vélos ;
- permettre une plus grande porosité et une cohésion entre les deux « rives » de la RD 920 ;
- offrir un espace public et un cadre de vie agréables, confortables et apaisés, avec une diminution notable des sources de pollutions (air, bruit, propreté...).

La priorité, c'est de permettre aux piétons comme aux cyclistes, tout au long de cet axe comme dans sa traversée, des déplacements totalement sécurisés, confortables, agréables, fluides, continus et lisibles. Il faut également assurer aux bus, en particulier pour le 197, une desserte complète sur l'ensemble des secteurs le long de cet axe majeur. Enfin, il faut valoriser la présence du végétal et préserver au maximum l'arborescence existante.

Nous regrettons que le Département des Hauts-de-Seine ait pris énormément de retard (la livraison prévue pour 2024 est repoussée à 2030...). Surtout, nous craignons que cela ne se fasse au rabais ! Les deux départements assurant le financement (Hauts-de-Seine et Val-de-Marne) ont diminué le budget prévisionnel annoncé de 20 %, passant brutalement de 63 M€ à 50 M€ en plein contexte inflationniste. Faire des économies sur le cadre de vie des Val-de-Marnais et des Alto-Séquanais ne nous paraît pas la bonne option !

Les élu-es socialistes et apparentés-es

Groupe PCF Front de Gauche



Le GIEC face aux contradictions de la mondialisation capitaliste

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le réchauffement global serait de + 2,8°C si l'économie mondiale continue de fonctionner comme actuellement. Pour atteindre l'objectif de + 1,5°C en 2100, il faudrait réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre dans le monde d'ici 2030. Autant dire qu'il s'agit d'une mission impossible dans le cadre du fonctionnement actuel de la mondialisation capitaliste aux multiples contradictions. Dans le cadre de cette mondialisation, l'Union européenne affirme vouloir atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour y parvenir, leur principale décision a été de déclarer que les véhicules automobiles neufs à moteur thermique seront interdits à la vente dans toute l'Europe à partir de 2035.

Si plus aucun véhicule neuf à moteur thermique n'est vendu en Europe après 2035, il faut savoir qu'une voiture équipée d'un moteur électrique doit parcourir entre 40 000 et 50 000 km avant que son bilan carbone ne devienne inférieur à celui d'une voiture de même puissance dotée d'un moteur thermique. En effet, il faut extraire et transformer beaucoup de métaux, dont le cuivre et ceux issus des terres rares, pour produire ces véhicules et leurs batteries. Ensuite, si certains pays européens continuent de brûler du charbon pour produire le surcroît d'électricité indispensable pour recharger les batteries de ces voitures, le bilan carbone sera loin d'être neutre. Actuellement, environ 450 000 véhicules d'occasion qui sortent du marché de l'automobile en Europe sont exportés chaque année sur le continent africain. On imagine qu'avec le renouvellement du parc en Europe, l'offre européenne de véhicules d'occasion à moteur thermique augmentera en direction de ce continent dont les pays n'ont encore que très peu développé leur réseau électrique. Au final, la conversion à la voiture électrique en Europe fera croître les émissions de CO2 jusqu'en 2050, voire au-delà, alors qu'il faudrait les réduire de 50 % d'ici 2030 pour contribuer à ne pas dépasser le + 1,5°C en 2100.

Groupe communiste et apparentés

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Cœurs brisés !

Le système éducatif, même pas remis de l'entreprise de déconstruction du précédent ministre de l'Éducation, le nouveau en reste aux belles déclarations d'intentions, non suivies d'actions concrètes et de moyens humains à hauteur.

À Cachan, cela se traduit par des classes surchargées et des absences non remplacées d'enseignants. Dans ce contexte tendu, un regard particulier doit être porté sur les enfants en situation de handicap. L'Éducation nationale a pris depuis plusieurs années l'orientation de l'école dite inclusive, en intégrant les enfants handicapés en milieu scolaire ordinaire, avec des dispositifs dont l'appellation change régulièrement (les ex-ULIS sont maintenant des PIAL) mais sans moyens humains suffisants.

- Les accompagnants d'enfant en situation de handicap (AESH) nécessaires ne sont pas recrutés par l'Éducation nationale, faute de candidats à ces emplois peu reconnus et mal rémunérés... laissant reposer l'accueil et la prise en charge des enfants handicapés sur les enseignants et personnels municipaux.

- Les classes PIAL-ULIS sont en nombre insuffisant. Dernier exemple : l'annonce de la fermeture « provisoire » de l'accueil spécifique au collègue Victor Hugo du fait de la mutation d'un enseignant ! Nos élus étaient aux côtés des parents et enseignants qui, le cœur brisé, ont manifesté contre cette fermeture.

La Ville s'est, pour sa part, toujours inscrite de manière volontariste pour accueillir des enfants différents dans ses écoles, dans les centres de loisirs et à l'école municipale des sports...

Chaque enfant mérite sa chance. Chaque famille concernée mérite un accompagnement adapté. Les services de la ville et ses élus restent mobilisés et à votre écoute.

Les élu-e-s du groupe Cachan Ensemble
cachan2014@gmail.com

Groupe Génération-s

GÉNÉRATIONS

Climat : chaque dixième de degré compte

Lundi 20 mars, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) a publié le rapport de synthèse de son sixième rapport d'évaluation. À l'unisson, les scientifiques de la planète rappellent que :

- les activités humaines ont sans équivoque provoqué le réchauffement de la planète ;
- la température a déjà augmenté d'au moins 1,1°C par rapport aux niveaux préindustriels ;
- le réchauffement affecte les écosystèmes, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, la santé mentale, l'exposition aux maladies ;
- l'adaptation a progressé, mais pas suffisamment ;
- le financement des énergies fossiles reste supérieur aux flux financiers dédiés au climat ;
- la température atteindra les +1,5°C dès la décennie 2030 et chaque fraction de degré compte et intensifie exponentiellement des risques à la fois nombreux et simultanés ;
- sans fermeture anticipée d'une partie des puits de charbon, gaz et pétrole, nous dépasserons +1,5°C. Aucun nouveau projet fossile ne doit ouvrir ;
- Une baisse immédiate et radicale des émissions et l'accélération de l'adaptation permettraient de réduire les dommages et amélioreraient rapidement la qualité de l'air et la santé ;
- Prioriser la justice climatique, la justice sociale et l'inclusion est essentiel ;
- Il est urgent d'agir, mais il n'est pas trop tard. Il ne sera jamais trop tard puisque chaque degré compte ; mais chaque seconde d'inaction aussi.

Ce rapport est petit et accessible : lisez-le ! Les gouvernements d'Emmanuel Macron ont été condamnés par la justice pour inaction climatique. À la place, il est occupé à détruire notre modèle social et à réprimer les manifestations par une violence inouïe et inacceptable. Une faute devant l'humanité.

Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch
generationscachan@gmail.com

Groupe Europe Écologie Les Verts



À l'heure où nous rédigeons cette tribune plus de 180 000 personnes ont signé la pétition du député écologiste Jérémie Iordanoff demandant la suppression de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution qui permet de faire adopter un projet de loi sans vote à l'Assemblée nationale.

Il est temps d'abroger cet article et de repenser l'ensemble des relations entre l'exécutif, le législatif et le peuple. Le 49.3 n'a pas sa place dans une démocratie parlementaire digne de ce nom. Initialement pensé pour éviter une ingouvernabilité due à une trop grande instabilité ministérielle, il devait permettre exceptionnellement de mettre un terme à des dissensions au sein de majorités indisciplinées. Son usage actuel récurrent d'arme ultime d'un gouvernement faible ne disposant pas de majorité absolue est anti-démocratique. Aujourd'hui, il permet au gouvernement Borne d'imposer une réforme contre l'avis d'une grande majorité mobilisée massivement, des corps intermédiaires et des parlementaires.

Nos concitoyens sont de plus en plus nombreux à se détourner des urnes, à rejeter les institutions ou à faire le choix de l'extrême droite. À Cachan, le taux d'abstention aux élections législatives a augmenté de 32 % depuis 2007. Les enjeux écologiques, sociaux et démocratiques de notre siècle exigent le contraire de l'attitude pyromane du gouvernement. Les écologistes partout où ils gouvernent portent des mesures innovantes pour redynamiser la démocratie locale.

Exigeons l'abrogation du 49.3 ! Il est temps de dire « oui » à une République parlementaire comme le proposent les écologistes depuis 1973.

EELV Écrivez-nous : eelvcachan@protonmail.com

Groupe Debout et Unis



Contre la réforme des retraites de la honte

Le recul de l'âge de départ à la retraite est une réforme profondément injuste et violente.

Injuste, car comme toujours le président de la République et son gouvernement font porter le poids de leur incompétence sur les travailleurs notamment les plus précaires, alors que d'autres solutions existent comme la taxation des superprofits ou d'imposer les grandes fortunes.

Violente, car cette loi s'inscrit dans la politique antisociale du gouvernement qui s'est déjà attaqué aux critères de pénibilité du travail en supprimant un bon nombre d'entre eux. Cette réforme nie que l'espérance de vie des travailleurs les plus pauvres est bien inférieure à celle des travailleurs les plus aisés. Le projet du gouvernement est donc de faire travailler le plus longtemps possible les classes populaires pour permettre aux plus riches de profiter de leur retraite. Rien ne nous oblige à accepter ce modèle social où l'on passerait toute notre vie en bonne santé à se tuer à la tâche.

Injuste et violente car, comme toujours, les femmes sont les premières pénalisées par les politiques ultralibérales. Plus précarisées, connaissant des carrières hachées, les femmes partent en moyenne plus tard à la retraite. Ce recul est un nouveau coup contre l'égalité des femmes et des hommes en France.

Cette réforme s'inscrit dans un contexte de déni de démocratie, caractérisé par une absence de dialogue par ce recours au 49.3. Les manifestations sont sévèrement réprimées par une force policière toujours plus violente, en roue libre et hors de contrôle.

Le groupe Debout et Unis soutient les grévistes et les manifestants. Il s'engage pour le retrait de cette réforme.

Les élu.es du groupe Debout&Unis

GROUPES D'OPPOSITION

● En Avant Cachan !

Groupe centriste et citoyen

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital

● Mieux Vivre à Cachan

Groupe sans étiquette

- Sébastien Trouillas (président)
- Pascal Castillon

● Mieux Vivre en Synergie

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

En Avant Cachan ! Groupe centriste et citoyen



Plus d'impôts, mais pour quoi faire ?

Le 14 avril 2022, la majorité a voté une hausse de 20% de la taxe foncière, conduisant à une augmentation des recettes budgétées de 3,4 millions d'euros en 2022. N'en déplaie au premier adjoint, cette hausse compenserait en 5 ans les 10 ans de baisses cumulées qui l'ont justifiée. Brutal ! En 2023, l'État prévoit une augmentation de 7% des bases locatives, égale à l'inflation, pour soutenir les budgets de toutes les collectivités, conduisant mécaniquement à 1,4 millions d'euros de recettes supplémentaires sans compter les nouvelles constructions. Cette aide apportée aux collectivités est pérenne. Cette hausse était censée permettre une absence totale de nouvel emprunt en 2022, comme en atteste le budget prévisionnel.

Certes, la hausse des prix de l'énergie a touché les collectivités. Abrisé par un contrat bien négocié, l'impact sur Cachan est sensible, mais limité. Dès lors, ne serait-il pas temps de penser à renforcer vraiment les services publics aux Cachanaises et Cachanais ? Nous le proposons en 2020, pourquoi ne pas installer un relais de services publics dans les quartiers sud de la ville ? Pourquoi ne pas essayer de négocier avec la Poste que ce lieu soit aussi un relais de la Poste, comme cela existe dans d'autres communes proches ? Pourquoi ne pas étudier une future maison des associations qui ait plusieurs sites sur la ville ? Pourquoi ne pas accélérer les travaux urgents sur les points noirs des mobilités douces, pourtant connus et signalés depuis des mois ou des années, sans attendre les travaux de la commission ? Pourquoi ne pas renforcer la police municipale ?

Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou
www.enavantcachan.fr / enavantcachan@gmail.com

Tribune Mieux vivre à Cachan

La culture de l'excuse

Alors que nous faisons remarquer au dernier conseil municipal la politique de la chaise vide de l'Adjoint à la Jeunesse et à l'Emploi Mohammadou Galoko, absent de manière récurrente au conseil, Madame la Maire n'a pas trouvé de mots assez forts pour défendre le bilan de son Adjoint virtuel. Cet Adjoint est pourtant payé par vos impôts et son absence signe tout son mépris pour les Cachanais. Madame la Maire a aussi une excuse pour l'insécurité grandissante à Cachan. Alors que début mars 2 voitures encore ont brûlé rue du Loing dans le quartier Saint-Jean, que des habitants se font agresser dans ce quartier aussi, Madame la Maire a coutume de déclarer que la sécurité n'est pas sa responsabilité mais celle de l'État. Pourtant, en tant que Maire elle est Officière de Police Judiciaire et a le pouvoir de Police dans sa ville. Nous lui avons redemandé dans un courrier resté sans réponse : De vidéoprotéger tout l'axe comprenant la rue du Loing, partant de la « Nationale 20 » jusqu'à l'avenue Léon Blum ; mais aussi vidéoprotéger la gare RER Bagneux à proximité, où se déroule au grand jour et depuis des années un trafic de stupéfiants ; De créer une équipe de Police municipale la nuit, qui patrouillerait dans l'ensemble de la ville et veillerait sur les écrans de vidéoprotection. Concernant la réforme des retraites, s'il est probablement nécessaire de travailler plus longtemps du fait de l'allongement de la durée de vie en bonne santé, nous proposons en contrepartie d'étudier l'idée de la semaine de 4 jours, améliorant la qualité de vie et l'efficacité au travail.

À bientôt, amicalement,

Dr Sébastien Trouillas
 06 61 38 28 35
 Pascal Castillon

Groupe Mieux Vivre en Synergie

Le Macronisme, entre déconnexion et réalité

Cette réforme des retraites imposée aux Français qui n'en veulent pas, par des macronistes déconnectés est juste insupportable. Les députés qui n'ont pas voté la motion de censure devront l'assumer dans les urnes aux prochaines élections, notamment les macronistes, qui réunissent le pire de la gauche et de la droite, et les députés Les Républicains macronistes. Comment peut-on, comme pour le traité de Lisbonne, aller contre la volonté du peuple ? Comment ces sénateurs et députés qui refusent d'entendre les Français peuvent-ils imposer un régime de retraite qu'ils refusent de s'appliquer à eux-mêmes ? Ces élus, déconnectés de la réalité que vivent les Français au quotidien, font bombance aux frais des contribuables pendant que les Français sautent des repas pour arriver à finir le mois, et où la « classe moyenne » commence à faire ses courses en hard discount et réduire son train de vie.

Peut importe que les Français soient dans la rue et en colère, car ces élus n'ont que le seul souci de plaire à « Jupiter », encore plus déconnecté qu'eux, pour espérer un poste de ministre ou au pire un de secrétaire d'État ou peut-être juste le fait de rester Questeur avec les avantages qui vont avec en plus de leur indemnité, soit plus de 5 000 € par mois et un appartement de fonction ? De toute façon, ils prendront ce que leur roitelet leur donnera et, avec de la chance, ils intégreront un comité Théodule, à près de 15 000 € par mois. Ces élus devront être sanctionnés aux prochaines élections et disparaître de la vie politique.

Quand on s'engage en politique, on le fait pour servir, pas pour se servir !

Michèle Eskinazi / José Caraméz

Pour vos travaux,
contactez...

**SPTP
& TP**

Terrassement
Voiries et Réseaux Divers
Assainissement

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri - 94230 CACHAN
Tél.: 01 45 47 78 93
Courriel: contact@sptp-tp.fr

**Ristorante
Vittorino
Pizzeria**

17 place carat
Cachan
Tel: 0146643292



**Isolation
Ravalement
Fenêtres
Combles & VMC**



01 41 87 08 25

Agence de Sceaux

fca-renovation.com



Nouveau Restaurant

SANJI EAT

RESTAURANT SPÉCIALITÉS
EUROPÉENNES ET AFRICAINES
7 PLACE JACQUES CARAT

94230 CACHAN

01 45 47 00 00

SUR PLACE A EMPORTER EN LIVRAISON

FORMULE ÉTUDIANT

Plat + boisson : 9,90€

FORMULE MIDI

Entrée + Plat : 14,90€

Entrée + Plat + Dessert : 19,90€



DESIRSPAYSAGES

DesirsPaysages

103 bis avenue aristide briand
94230 Cachan

Lucien Durand - Gérant

Email : contact@desirspaysages.com

Tél. : 01 76 47 51 91

Aménagement Extérieur

Elagages - Abattages

Entretien de Jardin



COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans ce magazine,
cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au : 06 25 23 65 66

M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr



POMPES FUNÉBRES
DE FRANCE

UN BRANCHMENT DE CHAQUE VILLETTE

INHUMATION
CRÉMATION
TRANSPORT TOUTES DISTANCES
PRÉVOYANCE OBSÈQUES
CAVEAUX & MONUMENTS
ENTRETIEN
ARTICLES FUNÉRAIRES
FLEURS ARTIFICIELLES

Agence d'ARCUEIL
63 rue de la Div. Gén. Leclerc

01 45 46 81 77

HAB: 15-94-208 / N° ORIAS: 18005162

Agence de CACHAN
17 Avenue Carnot

01 41 24 01 23

HAB: 15-94-243 / N° ORIAS: 18005162

www.pompesfunebresdefrance.com

VILLAGE & OLYMPIQUE & PARALYMPIQUE

Venez participer à nos animations sportives



Dimanche 16 avril 2023
de 9h à 18h
Stade Léo Lagrange

- Courses sur piste chronométrées
- Courses sur piste pour les familles
- Initiations et défis sportifs
- Troc de matériel sportif

Inscriptions
aux courses dès
le lundi 6 mars au
stade Léo Lagrange,
bureau de la section
athlétisme du Club
olympique
de Cachan



Plus d'infos sur
www.ville-cachan.fr



VILLE DE
CACHAN

MENUS PRÉVISIONNELS DU MOIS D'AVRIL

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 3 au 7 avril	Betteraves cuites à l'échalotte Colombo de colin Yaourt aux fruits Fruit de saison	Poireau vinaigrette Sauté d'agneau au miel et aux épices Riz pilaf Fromage blanc à la confiture Fruit de saison	Feuilleté au fromage Sauté de porc aux poivrons Petits pois Yaourt nature Fruit de saison	Pamplemousse Steak haché Purée de pommes de terre au beurre Coulomier Compote de pommes et pêches	MENU VÉGÉTARIEN Carottes râpées et maïs Flan de brocolis et chèvre Emmental Tarte aux fraises
Du 10 au 14 avril	FÉRIÉ	Salade de pâtes pépinette Sauté de veau crème champignons Flageolets Petit-suisse nature Fruit de saison et chocolat	MENU MEXICAIN Salade mexicaine Chili con carne Cheddar Pastèque	MENU VÉGÉTARIEN Betteraves râpées à la Bulgare Gnocchis napolitains Cantal Ananas au sirop	Mousse de volaille Sauté de dinde à la sauge Haricots verts Yaourt à la vanille Fruit de saison
Du 17 au 21 avril	Radis au beurre Saucisses chipolatas/saucisses de volaille Salsifis meunière Yaourt Gâteau au chocolat	Chou-fleur ravigotte Brandade de morue Comté Fruit de saison	Salade de lentilles framboisine Mijoté de bœuf aux quatre épices Jardinière de légumes Pont-l'Évêque Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Salade verte vinaigrette Couscous végétarien Petit-suisse aux fruits Fruit de saison	Concombre vinaigrette Filet de saumon au beurre blanc Épinards à la tomate Camembert Riz au lait
Du 24 au 28 avril	MENU VÉGÉTARIEN Tomates au basilic vinaigrette Omelette lyonnaise Haricots au beurre Bleu Semoule au lait	Salade niçoise Escalope de dinde au jus Chou-fleur béchamel Faisselle Fruit de saison	Cèleri rémoulade Sauté d'agneau à la coriandre Riz Mimolette Mirabelles au sirop	Crêpe au fromage Cuisse de poulet rôti Carottes et navets Tomme grise Fruit de saison	Salade d'endives Lasagne bolognaise Gouda Compote de pêches

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques. En raison des problèmes d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine, les menus peuvent être modifiés dans leur composition ou dans leur forme. Merci de votre compréhension.

CARNET DU MOIS DE MARS *

Naissances

ALYOUSFAN Alan • AMROUCHE Ghilas
 • BRIER DOS SANTOS SILVA Lélío •
 FOFANA Cheick • FOFANA Nahman
 • GABRIEL Marceau • MBOUTNGAM
 Yakue • MHELHALI Yacine • NDOYE
 Mamadou • ZARKA Gabriel

Mariage

DAHAN Arno et SHARMA Vivitha
 GUITTON Mathilde et MATER Julien
 SANAMA Ambroise et AMAYINA
 OBIONA Léocadie

Décès

BIBARD Martine • BUDA Evelyne

COHEN Charles • DAHMOUCHE Said •
 DELAGRANGE Claude • LABOUCHEIX
 veuve ALLAIN Françoise • LONJON
 Denis • NOLOT Pierre • PALUMBO
 Nicola • RAKALA veuve RAKOTOARISON
 Monique • ROLLY Georges • TÉCHER
 Mariette • ZAGHA Colette

* La parution des naissances, mariages et décès est subordonnée à l'accord préalable des personnes et des familles concernées qui ont donné leur autorisation auprès du service Relation citoyen.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15; le jeudi de 13h30 à 19h; le samedi de 8h45 à 12h30.

CONTACTS UTILES

● Commissariat principal

163-167 bis avenue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx-Dormoy. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 18h. Tél. : 01 45 46 73 00

● Police municipale

22 rue Guichard. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h50 à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi de 14h à 17h40. Tél. : 01 49 69 96 71

● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Samedi de 8h30 à 13h

● Théâtre Jacques-Carat

21 avenue Louis-Georgon. Horaires et tarifs des spectacles : www.theatrejacquescarat.fr Tél. : 01 45 47 72 41

● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt. Horaires et tarifs : www.cinema-lapleiade.fr Tél. : 01 46 65 13 58

● Conservatoire à rayonnement départemental de Cachan

19 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 46 63 80 33
conservatoire.cachan@grandorlyseinebièvre.fr

● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins. Mardi de 14h à 19h, mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

PERMANENCES

● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille. 7h50 à 12h et 14h à 17h30. Tél. : 01 41 98 36 40

● Point info familles

Réunions d'information organisées les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 17h. Tél. : 01 45 47 70 95

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• **Au centre communal d'action sociale :** mardi et vendredi de 8h30 à 12h; samedi de 9h à 12h30.

• **À la bibliothèque centrale :** mardi et vendredi de 14h à 17h. Sur rendez-vous.

● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 13h. Tél. : 01 49 69 61 15

● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h. Mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 60 10

● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 61 10

● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30. Tél. : 01 45 46 67 15

● Mission locale Innovam

Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00

● Relais petite enfance

20 place Eustache-Deschamps. Tél. : 01 47 40 87 38
Horaires et jours d'ouverture : lundi au vendredi de 8h45 à 17h30

● Service de soins infirmiers à domicile de la Ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmier-ères et d'aides-soignant-es pour les Cachanais-es de plus de 60 ans, handicapé-es et patient-es Alzheimer. Tél. : 01 45 47 06 35

● 3919 Violence Femmes Info

Chantage, humiliations, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7

● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. 48 avenue Pierre-Brossolette, 94000 Créteil. Sur rendez-vous les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. De 14h à 17h. Tél. : 01 49 69 15 70

● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison de la prévention et de la médiation, 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la direction Prévention, médiation, sécurité. 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

PHARMACIES



• Pharmacie de la Grange Ory

11 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 70 25 51 75

• Pharmacie Delpech

40 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Tél. : 01 46 65 68 60

• Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

• Pharmacie des Lumières

91 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 46 65 54 62

• Pharmacie du marché

30 av. Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

• Pharmacie du Parc

13 av. de la Division-Leclerc. Tél. : 01 46 64 05 46

• Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

• Pharmacien Tchapanian

171 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 47 40 88 41

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ



Le centre municipal de santé Georges-Grün propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Les patients-es peuvent bénéficier des consultations de médecine générale, de médecine spécialisée (cardiologie, endocrinologie-diabétologie, angiologie-phlébologie, gynécologie, ORL, radiologie), de soins infirmiers, dentaires, orthodontaires et de kinésithérapie.

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr

Réservez votre créneau horaire dès maintenant sur www.doctolib.fr

+ d'infos :

Centre municipal de santé Georges Grün
7 avenue Cousin-de-Méricourt.

Tél. : 01 49 69 61 40

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h.

MAGAZINE NUMÉRO 333

Le dossier du numéro 333 du *Mag Cachan* de février 2023 était consacré à l'art dans la ville. En page 12, une photo illustrait le vernissage de l'exposition d'Hervé Witold Szydowski à l'Orangerie. La personne de face est Olivier de Cayron, plasticien et photographe cachanais.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

CONCERT SHOW CASE

Bibliothèque centrale

Mercredi 12 avril à 16h30

CONCERT DJAM'N

Théâtre Jacques Carat

Vendredi 14 avril à 19h

CHALLENGE DU VAL-DE-BIÈVRE

Complexe sportif Léo Lagrange

Samedi 15 avril de 9h à 13h

SPECTACLE UNE TÉLÉVISION FRANÇAISE

Théâtre Jacques Carat

Samedi 15 avril à 20h

VILLAGE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Stade Léo Lagrange

Dimanche 16 avril de 9h à 18h

SPECTACLE JEUNE PUBLIC BASTIEN SANS MAIN

Théâtre Jacques Carat

Mercredi 19 avril à 11h

CONFÉRENCE-DÉBAT "LA VILLE À TAILLE HUMAINE"

Dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal

Galerie du théâtre Jacques Carat

Jeudi 20 avril à 19h

JOUR DE LA TERRE

Parc Raspail et hôtel de ville

Samedi 22 avril dès 14h30

ATELIERS CROK'ART

Parc Raspail

Mardi 25 avril et jeudi 27 avril de 14h30 à 16h30

Plus d'infos : ville-cachan.fr